

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL auprès des Nations Unies 238 East 68th Street New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 517-9030 Fax: (212) 517-3032

REUNION DE HAUT NIVEAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU, CONSACREE A L'EXAMEN A MIPARCOURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DE BRUXELLES EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES (PMA)

INTERVENTION

DE

SON EXCELLENCE DOCTEUR CHEIKH
TIDIANE GADIO, MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DU SENEGAL

New York, 18 septembre 2006

vérifier au prononcé

Madame la Présidente,

Je voudrais vous exprimer mes vives félicitations pour votre brillante élection à la tête de cette Auguste Assemblée et vous assurez d'avance de la pleine collaboration de la délégation du Sénégal dans l'exercice de votre exaltant mandat.

L'adoption du Programme d'Action de Bruxelles, (PAB) sur les PMA était une réponse ambitieuse à la préoccupation de l'ONU d'amener la communauté internationale à accorder à cette catégorie de pays à faible revenu, dont le développement est freiné par des obstacles structurels majeurs, des avantages spéciaux pouvant leur permettre de sortir de cette situation.

Cinq années de mise en œuvre de ce Programme nous laissent, cependant, encore perplexes quant à l'espoir de parvenir en 2010 à la réalisation des objectifs de développement quantitatifs y énoncés.

Globalement, l'évaluation de ce parcours fait apparaître un dynamisme réel dans nombre de **PMA** qui ont initié des réformes économiques importantes, consolidé leur stabilité politique, amélioré leurs performances macroéconomiques et accru leurs exportations à un rythme plus significatif.

Elle révèle également une volonté manifeste des partenaires, en matière d'Aide, d'allègement de la Dette, d'accroissement des sources de financement du développement et d'ouverture des marchés.

Pour autant, la situation des PMA n'a pas connu une évolution sensible, comme en attestent, d'ailleurs, le Rapport 2006 de la **CNUCED**, ainsi que celui du Secrétaire Général de l'**ONU**.

C'est parce que les progrès accomplis, à ce stade, ne se reflètent pas dans les conditions de vie des populations et, aussi, que l'appui indispensable des partenaires n'a pas répondu aux attentes et, parfois même, a complètement fait défaut.

Madame la Présidente,

Au cours des cinq années passées, le Sénégal s'est évertué à traduire, en actes concrets, les buts et objectifs du Programme d'Action de Bruxelles; cela a permis d'obtenir des résultats satisfaisants avec un taux de croissance économique en moyenne annuelle de 5% entre 2002 et 2005.

Il faut y ajouter les avancées notées aux chapitres du renforcement de la démocratie, de l'allègement des procédures administratives liées à l'investissement privé, de la réduction de la charge fiscale de l'Entreprise, de la réforme du Code des investissements, du développement des infrastructures de base, de la mise en place d'un dispositif global de lutte contre la corruption et d'un Programme national de bonne gouvernance.

Dans le domaine social, il faut compter l'amélioration de l'accès à l'éducation (40% du budget national) et à la santé (10% du Budget) avec la gratuité des soins pour les personnes âgées, la participation et le rôle accrus de la femme dans la vie économique, politique, civile et culturelle, ainsi que la réduction sensible du taux de prévalence du **VIH/SIDA** qui se situe à 0.7%.

Ces performances auraient été plus importantes si les contraintes structurelles de taille avaient été surmontées, contraintes que partagent, du reste, une bonne partie des PMA.

C'est pourquoi le Sénégal a opté pour la création de structures visant à améliorer davantage l'environnement des Affaires et à rendre les entreprises plus compétitives: il en est ainsi de l'Agence nationale pour la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX), du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI), de l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) et, récemment, de l'Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX).

Par la mise en place de ce dispositif d'appui, mon pays veut inscrire son action dans une dynamique de Croissance accélérée, dont le document de Stratégie, couvrant principalement la période 2006-2015, se fixe un objectif de croissance d'au moins 7%, nécessaire pour créer suffisamment d'emplois, améliorer significativement les conditions de vie des ménages et atteindre les OMD en 2015.

Madame la Présidente,

Avec en moyenne 0,5% des exportations contre 0,7% des importations, la part des PMA dans le commerce mondial demeure toujours très marginale.

Cette situation repose la problématique du renforcement des capacités de production et d'offre des PMA, indispensable pour leur permettre de bien s'intégrer et de tirer pleinement parti d'une économie mondiale ouverte.

Un des moyens d'y parvenir est d'exploiter les nombreuses potentialités cachées ou inutilisées, telles que la main d'œuvre excédentaire, la capacité entreprenariale latente, les connaissances traditionnelles inexploitées et les ressources naturelles non-répertoriées.

Il nous semble aussi important de mettre l'accent, dans le cadre du commerce, sur l'accroissement de l'accès préférentiel des PMA aux marchés internationaux.

A cet égard, nous souhaitons vivement la reprise rapide des négociations à l'OMC, afin de dissiper les craintes et inquiétudes des PMA dont la situation risque de se précariser davantage avec la suspension de ces discussions.

Madame la Présidente,

Le Sénégal se félicite des efforts importants consentis par les partenaires pour appuyer la démarche des PMA. Il reste, toutefois, que d'autres initiatives d'envergure sont indispensables pour surmonter les nombreuses contraintes qui persistent encore, notamment:

- la forte dépendance vis à vis des financements extérieurs avec un taux d'épargne intérieure faible;
- le poids de l'endettement extérieur;
- l'instabilité des cours mondiaux des produits de base qui constituent 67% des exportations de marchandises des PMA;
- la persistance des maladies infectieuses, notamment du VIH/SIDA. D'après les chiffres de l'ONUSIDA, avec seulement 11% de la population mondiale, les PMA enregistrent 37% des décès dus à cette pandémie;
- le manque d'infrastructures d'accompagnement développées ;
- enfin et surtout, la hausse vertigineuse du cours du pétrole qui risque d'annihiler tous les efforts de développement des PMA non-producteurs de pétrole. Cette hausse est insupportable pour les budgets de nos pays et rend les coûts de production exorbitants.

C'est dire que les PMA, avides de prendre leur place dans l'économie mondiale, ne demandent qu'à être appuyés dans leur volonté de nouer un partenariat solide et sain, qui leur permettra, par des efforts combinés, de sortir de la vulnérabilité particulière dans laquelle ils se trouvent et de mieux s'insérer dans la dynamique de la mondialisation.

C'est dans cette optique que s'inscrit la « Stratégie de Cotonou », qui a le mérite de mettre en exergue les réalisations importantes, mais aussi et surtout, les défis à relever, ensemble avec nos partenaires, ainsi que les moyens pour y arriver.

Un partenariat que nous voulons sain, mais aussi un vrai partenariat qui, au-delà des simples déclarations d'intentions, fera du respect, par tous les Etats, des obligations et engagements librement choisis, une priorité d'action.

Voilà pourquoi je terminerais en formant le vœu, qu'en 2010, le partenariat mondial en faveur des PMA puisse faire un grand bond historique afin que disparaisse, à jamais, le statut de PMA des clivages de ce monde.

C'est cela, en fait, le véritable défi à surmonter! Et ce serait la preuve sublime de notre réelle volonté.

Je vous remercie.